Fiche technique
25.09.2026

Golaprex® Basic

Herbicide pour pommes de terre, céréales d'automne et diverses cultures maraîchères.

Description du produit en bref
Golaprex Basic est un herbicide qui agit contre les jeunes mauvaises herbes et les mauvaises herbes en germination dans les pommes de terre, céréales et diverses cultures maraîchères.

Matières actives
800 g/l Prosulfocarbe

Formulation
Concentré emulsionnable (EC)

Trademark
Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation
W-6168-1

Mode d'action
Le **Prosulfocarbe** fait partie de la famille chimique des thiocarbamates. Il est absorbé par les racines entre la germination et la levée et aussi par les feuilles des jeunes plantules. Le Prosulfocarbe perturbe la synthèse des acides gras et entraîne leur dépérissement. Il est efficace sur les dicotylédones et graminées. Sa persistance d'action est de l'ordre de 3-4 mois. Il permet un très large choix de cultures dans les rotations.

Utilisation Céréales
Blé
Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.
Traiter sur des terres raffermies jusqu'à fin octobre. Avoir une profondeur de semis régulière de 2 cm au moins. Ne pas traiter sur des sols sableux, humifères ou motus, ou si la profondeur du semis est irrégulière.
Golaprex Basic s'utilise sur toutes les céréales d'automne sauf l'avoine. Utilisable uniquement sur les cultures d'automne.

Epeautre
Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

Orge
Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

Seigle
Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

Triticale
Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

Utilisation Cultures maraîchères
Carottes
Dosage : Total au max. 5 l/ha. Application en post-levée en splitting de max 2 l/ha au stades 2 à 3 feuilles de la culture. Délai d'attente: 90 jours.

Céleri-branche
Dosage : 3 l/ha en traitements fractionnés (max. 5 l/ha au total), possible jusqu'à 7 jours après la plantation. Délai d'attente: 60 jours.

Céleri-pomme
Dosage : 3 l/ha en traitement fractionné (max. 5 l/ha au total), possible jusqu'à 7 jours après la plantation. Délai d'attente: 100 jours.

Fines herbes
Dosage : 2.5-3 l/ha en pré-levée. Délai d'attente: 75 jours. Utilisable sur aneth, basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre, cumin, doucette, estragon, hysope, laurier, livèche, marjolaine, mélisse, menthe, origan, romarin, sarriette, sauge, thym. Uniquement dans les cultures destinées à une exploitation foliaire.

Oignons
Aussi homologé en ail et échalotes.
Dosage : 4 l/ha au stade 1-3 feuilles des oignons. Respecter un délai d'attente de 16 semaines avant la culture suivante. 1 traitement par culture au maximum.

Persil à grosse racine
Dosage : 3 l/ha. Application en pré-levée ou au stade 2 à 4 feuilles de la culture. Délai d'attente: 80 jours. Uniquement pour l'utilisation des racines.

Poireaux
Dosage : 4 l/ha du stade cotylédon à 3 feuilles de la culture. 16 semaines dans les cultures semées, resp. jusqu'à 7 jours après la plantation dans les cultures plantées. Maximum un traitement par culture. Délai d'attente: 80 jours.

Raifort
Dosage : 3 l/ha. Application en pré-levée ou en post-levée au stade 2 à 4 feuilles de la culture. Délai d'attente: 80 jours.

Scorsonères
Dosage : Traitement fractionné, dose totale maximale 4 l/ha. Application au stade 2 à 4 feuilles de la culture. Délai d'attente: 80 jours.

Utilisation Grandes cultures

Lupin
Dosage : 5 l/ha. Application en pré-levée jusqu'à 5 jours après le semis. Miscible avec Sitradol SC ou Cargon S.

Pommes de terre (plantons et consommation)
Application seule
Dosage : 5 l/ha peu avant ou au cours de la levée des premières pommes de terre (max. 5 cm), sur les buttes bien tassées. Dans les cultures de plantons, traiter uniquement avant la levée. Golaprex Basic a une excellente sélectivité sur toutes les variétés de pommes de terre.
Sur les cultures de sélection (semences) appliquer Golaprex Basic en pré-levée.

Mélanges recommandés

Golaprex Basic 2 l/ha + Dacthal SC 2 l/ha + Bismark 1.5 l/ha. Ou Golaprex Basic 4 l/ha + Bismark 1,5 l/ha. Ou Golaprex Basic 3l/ha + Bismark 1,5l/ha + Ramba 2l/ha

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : Pâturins, agrostide, gaillet gratteron, véroniques, lamiers, stellaires ainsi que les ray-grass germant tôt.

Efficacité insuffisante : Matricaires, pensée, renouées

Restrictions

1 traitement par culture au maximum. SPe 3 : Dans le but de protéger les organismes aquatiques des suites d'un ruissellement, respecter une zone non traitée enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. Les dérogations figurent dans les instructions de l'OFAG. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une visière + une tenue de protection + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Miscibilité

Golaprex Basic est miscible avec d'autres herbicides comme Tarak, Sitradol Tec, Dacthal SC, Ramba, Cargon S, Bismark. Respecter les restrictions des partenaires de mélange.

Rotation culturale

Si Golaprex Basic est utilisé seul, il n'y a pas de restriction après la récolte de la culture traitée. Si la culture est interrompue prématurément, on peut

ressemer des céréales, du maïs, des pommes de terre, des pois et féveroles. Après une application de Golaprex Basic en automne, on peut semer au printemps suivant des betteraves, mais seulement après un labour du sol. Culture suivante d'autres cultures : 16 semaines de délai d'attente (les applications en post-émergence dans les céréales et les pommes de terre font exception).

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

Un sol humide pendant et après l'application du produit favorise l'efficacité de Golaprex Basic.

Important à savoir

Le réservoir ne doit contenir aucun reste de produits contenant de la terbuthylazine.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Stockage

Stocker le produit à l'abri du gel, au frais et au sec. Bien refermer les emballages entamés. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des fourrages.

Restes et emballages vides

Ne pas réutiliser les emballages vides et les remettre non nettoyés au service de ramassage des ordures. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H315 Provoque une irritation cutanée. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P502 Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.
RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

GHS07

GHS09

En cas d’urgence, intoxications

Numéro d’urgence 24h Tox Info Suisse: 145 (depuis l’étranger: +41 44 251 51 51).

Emballage

10 02 45 Emballage simple à 5 l
10 02 45 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
http://www.staehler.ch